

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

## IVOIRE Nîmes

### VENTE AUX ENCHERES MERCREDI 22 JANVIER 2025 à 14 H 00

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente se fait au comptant.

Une caution de 10% pourra être demandée pour suivre des enchères sur des objets estimés à partir de 10 000€.

Dès l'adjudication prononcée, les objets sont placés sous l'entièr responsabilité des acquéreurs.

#### FRAIS DE VENTE

- VENTES VOLONTAIRES : **24% TTC**  
+3,60% TTC pour les lots acquis via le service interenchères.com ou auction.fr

#### RÈGLEMENT

LE PAIEMENT EST COMPTANT POUR LA TOTALITE DU BORDEREAU. Les paiements partiels ne sont pas acceptés. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX – ILLY ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS.

LES CHÈQUES NE SONT PAS ACCEPTÉS

Les achats non réglés ne seront pas livrés.

En cas de non-paiement d'un bordereau d'achat dans les 28 jours de la vente, les lots seront remis en vente selon la procédure de réitération des enchères.

À charge pour l'acquéreur initial de s'acquitter de la différence en cas d'adjudication à un prix plus faible en seconde présentation.

#### MOYENS DE RÈGLEMENT

La société peut décider de refuser un mode de règlement choisi par l'adjudicataire si celui-ci ne lui semble pas suffisamment sécurisé, notamment en raison du montant du bordereau, et lui demander de régler son bordereau par virement ou carte bancaire physiquement en l'hôtel des ventes.

#### • PAIEMENT SUR PLACE

- en espèces, uniquement si le total du bordereau n'excède pas les montants suivant, frais compris :

Jusqu'à 1 000€ lorsque l'acheteur à son domicile fiscal en France ou agit en qualité de professionnel.

Jusqu'à 15 000€ lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas en qualité de professionnel. Les justificatifs devront être transmis avant l'enlèvement, au plus tard au jour du règlement.

- par carte bancaire :

VISA et MASTERCARD (par le titulaire de la carte sur présentation de pièce d'identité ou KBIS pour les professionnels)

Les cartes AMERICAN EXPRESS ne sont pas acceptées

#### • PAIEMENT À DISTANCE

- virement bancaire en euros : concernant les règlements des acquéreurs étrangers, les frais bancaires sont à leur charge (OPTION « OUR ») ;

- carte bancaire à distance : autorisé pour les montants inférieurs à 300 euros (Visa et Mastercard, pas d'American Express) ;

- paiement sécurisé sur le site [ivoire-france.com/nimes/paiement](https://www.ivoire-france.com/nimes/paiement)

- paiement via 3D SECURE sur [interenchères.com](http://interenchères.com) : un lien de paiement sécurisé sera envoyé aux acquéreurs LIVE afin de pouvoir régler leurs achats volontaires d'un montant inférieur à 4000 euros.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération d'enchères d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de 3 mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

#### FACTURATION

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

Aucune facture ne sera modifiée au-delà d'un délai maximum de 2 jours après la date de vente (changement de nom, changement d'adresse). La modification d'une facture à l'en-tête d'une société ne pourra être exécutée que si c'est le représentant légal de la société qui a porté les enchères ou son mandataire muni d'un pouvoir.

## EXPOSITION – RESPONSABILITÉ

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des effets mobiliers mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du commissaire-priseur compte tenu des connaissances artistiques à la date de la vente.

## ENCADREMENT DES ŒUVRES

Il ne sera admis aucune réclamation quant à l'état des cadres des tableaux : la responsabilité du commissaire-priseur concerne uniquement l'état de l'œuvre en elle-même.

## ENCHÈRES EN SALLE

L'inscription est obligatoire, elle se fait contre remise d'une pièce d'identité et d'un moyen de paiement au nom de la pièce d'identité.

## ORDRE D'ACHAT ET DEMANDE PAR TÉLÉPHONE

Les ordres d'achat devront être communiqués au plus tard la veille de la vente à 16H par courrier ou par mail accompagnés d'un RIB + photocopie d'une pièce d'identité (sans ces documents les ordres ne seront pas pris en compte).

Tout enchérisseur demandant de participer à la vente par téléphone sera réputé acquéreur à la mise à prix.

La maison de vente ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution d'un ordre.

## DIRECTION DES ENCHÈRES

La maison de vente se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation, elle se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

## DONNÉES PERSONNELLES

La maison de vente sera autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Toute personne s'étant fait enregistrer dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

## REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Vendeurs et acheteurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel réunies dans le cadre de notre activité, en s'adressant directement à nous.

La maison de vente pourra utiliser ces données afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

## REPRODUCTION DES ŒUVRES

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NÎMES ou la SELARL PUAUX-ILLY est propriétaire du droit de reproduction de ses catalogues. Toute reproduction de ceux-ci est interdite et constitue une contrefaçon. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

## COMPÉTENCE LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Nîmes (France).

## CONDITIONS D'UTILISATION DU LIVE INTERENCHERES

- Enchères en direct via le service LIVE du site interencheres.com

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) communique à la SAS HOTEL DES VENTES DE NÎMES et la SELARL PUAUX-ILLY tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. La SAS HOTEL DES VENTES DE NÎMES et la SELARL PUAUX-ILLY se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez l'utilisation de votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions frais acheteurs compris, ainsi que des éventuels frais d'envoi.

Les frais de ventes sont majorés de frais d'utilisation du service Interenchères Live :

- Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC) ;
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 40 € HT par véhicule (soit 48 € TTC par véhicule) ;
- Pour les ventes judiciaires, majoration de 1% HT du prix d'adjudication (soit +1,20% TTC)

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY ne garantissent pas l'efficience de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion ou quelque autre raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

- **Ordres d'achat secrets via interenchères.com**

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interenchères.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

A TITRE INDICATIF : le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 300€ = 10€ / de 300€ à 1000€ = 50€ / de 1000€ à 5000€ = 100€ / à partir de 5000€ = 200€.

Il peut être modifié par le Commissaire-priseur en fonction du type de vente et du rythme des enchères.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, ainsi que les éventuels frais d'envoi.

La SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES ou la SELARL PUAUX-ILLY ne peuvent garantir l'efficience de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service ou quelque autre raison que ce soit.

En cas d'enchères simultanées ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

## ENLEVEMENT-TRANSPORT

**Les retraits et enlèvements de marchandises se font UNIQUEMENT sur rendez-vous (détails en cliquant [ici](#)).**

La délivrance des objets adjugés s'effectue après un règlement intégral des sommes dues.

Les frais d'emballage et le coût du transport sont à la charge de l'acquéreur.

Tout mode d'expédition choisi est sous la responsabilité de l'acquéreur.

## Frais de gardiennage

Il est demandé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans un délai de 15 jours suivant l'adjudication. Au-delà de ce délai, des frais de gardiennage de 5€ par lot et par jour calendaire pourront être facturés.

## CONDITIONS D'EXPÉDITION

Pour toute expédition, vous pouvez solliciter le prestataire de votre choix. À titre de renseignement, vous trouverez des coordonnées de transporteurs ci-dessous :

- The Packengers : [hello@thepackengers.com](mailto:hello@thepackengers.com) / 01 76 44 00 90
- Art Transports Bernard : 05 63 02 66 55
- Mailboxes ETC : [mbe2520sdv@mbefrance.fr](mailto:mbe2520sdv@mbefrance.fr) / 04 84 51 05 17

À réception de votre bordereau d'achat, veuillez les contacter pour devis de l'emballage et de l'envoi.

**Pour tout renseignement, suivi de colis ou réclamation, merci de vous adresser directement à eux.**

À titre indicatif, l'Hôtel des ventes vous propose ces prestataires pour l'expédition des achats mais se dégage de toute responsabilité concernant le suivi des expéditions et les aléas de transport (vol, perte, casse) dès l'adjudication prononcée.

Nous pouvons exceptionnellement nous charger des expéditions dans les cas suivants : expéditions de **lots non volumineux et non fragiles** pour une valeur d'achat jusqu'à 200€ (Colissimo ou recommandé La Poste) et jusqu'à 5000€ pour les envois de bijoux en valeur déclarée).

Pour cela, nous vous remercions de nous adresser une demande par mail accompagnée d'une décharge de responsabilité pour perte et casse de l'objet durant son acheminement par La Poste.

## NOTICE D'INFORMATION : Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

La SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

## (1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'encherisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

## (2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site [www.interenchères.com](http://www.interenchères.com), menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

## (3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'encherir de l'encherisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme [www.interenchères.com](http://www.interenchères.com) gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

## (4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Encherisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'encherisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'encherisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'encherisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

## (5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

La SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

## (6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY : par écrit auprès de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY 21, rue de l'Agau – 30000 NIMES ou par e-mail à [compta@hdv-nimes.fr](mailto:compta@hdv-nimes.fr).
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Encherisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'encherisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'encherisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'encherisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur [www.temis.auction](http://www.temis.auction).

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

## (1) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'encherisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'encherisseur doit informer la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

### NOTICE D'INFORMATION : Fichier Central des Impayés

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription.

Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev - 15 rue Freycinet 75016 Paris.

### AUCTION TERMS AND CONDITIONS

All purchases must be paid on the day of auction by bank transfer. Buyers are responsible for the items they buy once the hammer has fallen.

#### Buyer's premium :

In addition to the hammer price, the buyer will pay :

- voluntary sales : **24%** incl. VAT (+ 3,60% incl. VAT for items bought on interenchères.com)
- Crédit municipal : **16,6%** incl. VAT (+ 1,20% incl. VAT for items bought on interenchères.com)
- frais judiciaires : **14,28%** incl. VAT (\*\*\*) (+ 1,20% incl. VAT for items bought on interenchères.com)

#### PAYMENT

The company may decide to refuse a payment method chosen by the successful bidder if it doesn't seem sufficiently secure, in particular due to the amount. The auctioneer can ask him to pay by bank transfer or credit card physically in the auction house.

##### • DISTANCE PAYMENT

- BANK TRANSFERS in Euro : compulsory for amounts higher than 800€. International buyers must make the transfer with the option « our », which means all bank fees are at their cost ;
- CREDIT CARD : a maximum amount of 300€ (VISA or Mastercard ; American Express are not accepted);
- SECURE PAYMENT on our by clicking here : <https://www.ivoire-france.com/nimes/paiement>
- 3D SECURE for payment on interenchères.com : a secure link will be sent for a maximum amount of 4000 €.

UNPAID PURCHASES WILL NOT BE DELIVERED AND WILL BE PUT ON SALE AGAIN WITHIN 1 WEEK FOLLOWING THE SENDING OF A REGISTERED LETTER.

##### • PAYMENT ON SITE

- **by cash** : Up to 1000 euros if the buyer has his tax residence in France or act as a professional client / Up to 15000 euros if the buyer justifies he has no tax residence in France and if he is not a professional client.
- **by credit card** : VISA AND MASTERCARD (by the card owner with his identity card and a commercial registry (K-bis form) (American Express are not accepted).

#### INVOICES

Invoices can't be modified after a 5 days-delay after auction (change of name or address).

#### EXHIBITION – RESPONSIBILITY

An exhibition before auction enables potential buyers to have the condition of all items. All items are sold « as seen ». The bidder acknowledges that all auction items are available for inspection prior to the auction and it is the bidder's responsibility to have inspected the item before bidding. No claim against the auctioneer will be accepted in respect to the usual restorations and small defects.

The buyer becomes owner of the lots for sale as soon as the hammer has fallen.

#### BIDS AND TELEPHONE LINES / REGISTER FOR BIDDING

The auctioneer and experts reserve the right to bid for free on behalf of the clients but shall not be liable for errors or omissions in executing their instructions to bid.

#### Absentee bids

Please send your bid by mail or by fax mentioning all the following details :

- address, phone number, copy of identity card
- maximum bid (without commission)
- a bank check or bank details (bank account statement extract from a bank document)

#### Telephone bids

We reserve the right to limit phone bidding for the most popular lots in the auction. We will always try to accommodate phone bidders, but it may not always be possible due to lack of phones or staff.

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

Please send the same documents as mentioned above

All phone bidders will be considered as a buyer at the lower estimate. Bids will be accepted until the day before auction 4 pm.

## **ONLINE BUYERS**

To bid online please register at [interencheres.com/30001](http://interencheres.com/30001).

Once your registration has been completed, the auction house reserve the right to ask for additional details. Please note that the bank details asked for during your registration process are in no way used for payment. Payment may be made by wire transfer, credit card or cash.

All online bids are considered as an irrevocable act of purchase.

## **SHIPPING CONDITIONS**

Our auction house doesn't manage the shipment. Please contact :

- The Packengers : [hello@thepackengers.com](mailto:hello@thepackengers.com) / 01 76 44 00 90
- Art Transports Bernard : 05 63 02 66 55
- Mailboxes ETC : [mbe2520sdv@mbefrance.fr](mailto:mbe2520sdv@mbefrance.fr) / 04 84 51 05 17

## **STORAGE COSTS**

The storage is free of charge during 15 days after the auction. After that, 5€ fees per calendar day and item can be charged.

### **NOTICE : Auction access restriction file**

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

#### **(2) Legal basis and purpose of the TEMIS File**

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service.

Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY may initiate the listing procedure.

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

#### **(3) Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)**

The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, "Auctions" (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), in the drop-down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

#### **(4) What happens if a bidder is listed on the TEMIS File**

Where a bidder is added to the TEMIS File, SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Bidders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

#### **(5) Duration of listing**

The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

#### **(6) Responsibility**

In the enforcement of data protection legislation, CPM and SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY both act in the capacity of data controller.

CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File.

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

## (7) Rights of bidders

Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- For listings added by SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY by post to SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY or by email to [compta@hdv-nimes.fr](mailto:compta@hdv-nimes.fr).
- For listings added by other Professional Subscribers: by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to [contact@temis.auction](mailto:contact@temis.auction).

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)].

For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at [www.temis.auction](http://www.temis.auction).

## (8) Bidder contact details

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY of any changes to their contact details.

### NOTICE : Central unpaid file

The auctioneer is a member of the Central Registry for the Prevention of Unpaid Auctioneers in which payment incidents may be registered. The rights of access, rectification and opposition for legitimate reasons must be exercised by the debtor concerned at Symev – 15 rue Freycinet 75016 Paris.

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

## VACATION à 14 H 00

<u>Lot</u>	<u>Désignation</u>	
1	Banque de Law, 100 Livres Tournois gravé du 1° Aout 1719, Laf 080, Superbe	900 / 1 500
2	Gueres de Vendée 1793 - 1796, Armée Catholique et Royale, bon commerçable de 100 Livres de Stofflet, Laf 277, infime trace de pli, TTB	250 / 400
3	Domaines nationaux, assignat de 500 Livres à l'effigie de Louis XVI, 10 Juin 1791, infime trace de pli, Laf 135, TTB à Superbe	250 / 400
4	Caisse d'escompte, 200 Livres du 4 Février 1790, Laf. 103, un endos, une trace de pli, TTB	700 / 1 000
5	Caisse d'escompte, 300 Livres du 4 Février 1790, Laf. 104, une trace de pli, TTB	700 / 1 000
6	50 Francs Luc Olivier Merson 23-11-1927, F.15, un épingle, craquant d'origine, Superbe	80 / 150
7	100 Francs bleu et rose, 18-9-1907, F.22, deux épingleages, craquant d'origine, Superbe	150 / 250
8	300 Francs, série H 6-10-1938, F.29, neuf	250 / 400
9	500 Francs bleu et rose type 1888 modifié, 9-9-1937, F. 31, une trace de plis, craquant d'origine, Superbe	150 / 250
10	500 Francs Chateaubriand 13-5-1948, F. 34, une infime trace de pli, craquant d'origine, Superbe	100 / 150
11	500 Francs Chateaubriand 4-6-1953, F. 34, craquant d'origine, un épingle, craquant d'origine, Superbe à Neuf	100 / 150
12	500 Francs Victor-Hugo 6-2-1958, F.35, un épingle, craquant d'origine, presque neuf	250 / 450
13	1000 Francs commerce et industrie type 1940, 6 Février 1941, F. 39, 3 épingleages, infime trace de pli, craquant d'origine, splendide	150 / 250
14	1000 Francs Richelieu 7-3-1957, F. 42, 1 épingle, craquant d'origine, presque neuf	150 / 250
15	5000 Francs Flameng 1918, 22 - 1 - 1918, F. 43, infime trace de pli, une minuscule rousseur en bordure de marge, craquant d'origine , Superbe	2 500 / 4 500
16	5000 Francs Victoire type 1934 modifié "taille douce" 13 - 10 - 1938, plusieurs épingleages, 2 traces de plis, quelques taches , craquant d'origine, TTB à Superbe	200 / 300
17	5 Nouveaux Francs sur 500 Francs Victor Hugo 12-2-1959, F. 52, un épingle , craquant d'origine, presque neuf	350 / 500
18	10 Nouveaux Francs sur 1000 Francs Richelieu 7-3-1957, F. 53, plusieurs épingleages, 2 infimes déchirures, TTB	100 / 150
19	50 Nouveaux Francs Henri IV 30-10-1958, F. 54, plusieurs épingleages, une trace de pli, craquant d'origine, TTB à Superbe	200 / 300
20	50 Nouveaux Francs Henri IV 5-3-1959, F. 54, plusieurs épingleages, une trace de pli, craquant d'origine, TTB à Superbe	300 / 500
21	500 Nouveaux Francs Molière 6-1-1966, F. 60, un épingle, craquant d'origine, presque neuf	300 / 500
22	10 Francs Berlioz type 1972 sans signature, 6-12-1973, F. 63 bis, sans signature, 1 épingle, craquant d'origine, presque neuf	300 / 500
23	50 Francs Racine type 1962, 3-6-1976, F.64, un épingle , une trace de pli, craquant d'origine, splendide	250 / 400
24	200 Francs Montesquieu fauté, manque texte et faciale, 1981, 1 épingle, craquant d'origine, presque neuf	100 / 150

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

<u>Lot</u>	<u>Désignation</u>	
25	1000 Francs drapeau 1944, sans série, F. vf22, neuf	400 / 600
26	Trésor Français, 1000 Francs 1947, F. vf 33, neuf	300 / 500
27	5 Nouveaux Francs sur 500 Francs Trésor Public, 1960, F. vf 37, neuf	300 / 500
28	50 Nouveaux Francs sur 5000 Francs Trésor Public, 1960, F. vf 39, une infime trace de pli, presque neuf	1 500 / 2 500
29	50 Francs Suez 1956, F. vf 41, 2 traces de pli, craquant d'origine, TTB à Superbe	300 / 500
30	100 Francs Suez 1956, F. vf 42, 2 traces de pli, craquant d'origine, quelques salissures, TTB à Superbe	300 / 500
31	Sarre, 1 Mark 1947, F. vf 44, neuf	80 / 150
32	Sarre, 2 Mark 1947, F. vf 45, neuf	300 / 500
33	Sarre, 5 Mark 1947, F. vf 46, neuf	150 / 250
34	Sarre, 10 Mark 1947, F. vf 47, neuf	300 / 500
35	Sarre, 50 Mark 1947, F. vf 48, un épingle, craquant d'origine, presque neuf	400 / 600
36	Monaco, ensemble de 5 billets de nécessité, 1 Francs X 2, 50 centime, 25 centimes X 2, neufs dans l'ensemble	80 / 150
37	Monaco, ensemble de 4 billets de nécessité Essais , 1 Franc brun, 1 Franc bleu, 50 centimes, 25 centimes, neufs dans l'ensemble	150 / 250
38	Tunisie , banque d'Algérie 1000 Francs sur 100 Francs bleu et rose 18-7-1892, Kol. 433, billet non émis en 1892, surchargé pour la Tunisie en 1943, craquant d'origine, Superbe	60 / 100
39	Napoléon III, 5 francs or tête nue grand module 1857 A Paris, 1.60 gr ø 16.70 mm, G. 1001, TB à TTB	90 / 120
40	Napoléon III, 5 francs or tête nue grand module 1860 BB Strasbourg, 1.60 gr ø 16.70 mm, G. 1001, TB à TTB	90 / 120
41	Napoléon III, 10 francs or tête nue grand module 1859 BB Strasbourg, 3.22 gr ø 19 mm, G. 1014, TB	160 / 220
42	Napoléon III, 10 francs or tête nue grand module 1860 BB Strasbourg, 3.22 gr ø 19 mm, G. 1014, TB	160 / 220
43	III <sup>e</sup> République, 10 francs or Marianne 1900, 3.22 gr ø 19 mm, G. 1017, TTB	160 / 220
44	Bonaparte I <sup>e</sup> Consul , 20 Francs or An XI A Paris, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1020, TB à TTB	300 / 500
45	Louis XVIII, 20 Francs or buste nu, 1824 A Paris, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1028, TTB	300 / 450
46	Napoléon III, 20 Francs or tête laurée 1865 A Paris, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1062, TTB	300 / 400
47	Napoléon III, 20 Francs or tête laurée 1867 BB Strasbourg, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1062, TTB à Superbe	300 / 400
48	III <sup>e</sup> République, 20 Francs or Marianne 1902, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1064, TTB à Superbe	300 / 400
49	Suisse, 20 Francs or 1947 B Berne, 6.45 Gr, ø 21 mm, KM 20, Superbe	300 / 400
50	Suisse, 20 Francs or 1922 B Berne, 6.45 Gr, ø 21 mm, KM 20, Superbe	300 / 400

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	
51	Australie, Edward VII, Souverain or 1903 P Perth, 7.98 Gr, ø 22 mm, KM 15, TTB à Superbe	350 / 450
52	U.S.A, 20 Dollars Saint-Gaudens 1927, 33.45, ø 34 mm, KM 20, Superbe	1 800 / 2 500
53	Louis XVIII, 20 Francs or buste nu, 1817 A Paris, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1028, TTB	300 / 450
54	Charles X, 20 Francs or buste nu, 1827 A Paris, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1029, TB à TTB	300 / 450
55	Louis-Philippe, 20 Francs or tête laurée, 1834 B Rouen, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1031, TB à TTB	300 / 450
56	Napoléon III, 20 Francs or tête laurée 1862 A Paris, 6.45 Gr, ø 21 mm, G. 1062, TTB à Superbe	300 / 450
57	III <sup>e</sup> République, ensemble de deux 20 Francs or Marianne, Superbes	600 / 900
57.1	Louis XII 1498 - 1514, , écu d'or au soleil point 12° et trèfle, atelier de Lyon, 3.45 Gr, ø 27 mm, Dup 647, TB	700 / 750
58	Suisse, ensemble de trois 20 Francs or, Superbes	900 / 1 200
59	Ensemble de deux Souverains or, Superbe	700 / 1 000
60	U.S.A 10 Dollars or tête d'indien, 1932, 16.70 gr, ø 27 mm, Superbe	900 / 1 300
61	U.S.A, 20 Dollars Saint-Gaudens 1927, 33.45, ø 34 mm, KM 20, TTB à Superbe	1 800 / 2 500
62	U.S.A, 20 Dollars Saint-Gaudens 1927, 33.45, ø 34 mm, KM 20, Superbe	1 800 / 2 500
63	Chili, 100 Pesos or ou 10 Condores en or 1926, 20.30 Gr, ø 31 mm, KM 20, Superbe	1 000 / 1 500
64	Chili, 100 Pesos or ou 10 Condores en or 1946, 20.30 Gr, ø 31 mm, KM 20, Superbe	1 000 / 1 500
65	Turquie, ensemble de 3 monnaies, 25 Kuruch or 1327 et 1336, 1 Para argent 1255, TB et TTB	150 / 250
66	République Romaine Antia 47 av JC, denier argent , A/ Bustes accolés des dieux Penates, R/ Hercule marchant à droite, 3.59 Gr, ø 19 mm, TTB à Superbe	100 / 150
67	Cornélia 100 av, denier argent incus, A/ buste imberbe d'Hercule, R/ incus, 3.89 Gr, ø 19 mm, TTB	40 / 60
68	Jules César 100-44 av, denier argent, A/ éléphant à droite, R/ instruments pontificaux, 3.98 Gr, ø 19 mm, TTB	80 / 150
69	Jules César 100-44 av, denier argent, A/ éléphant à droite, R/ instruments pontificaux, 3.81 Gr, ø 19 mm, TB à TTB	60 / 100
70	Porcia 89 av, denier argent, A/ Buste féminin à droite, R/ la Victoire assise à droite, 3.85 Gr, ø 18 mm, TTB à Superbe	40 / 60
71	Marc Antoine 83-30 av, denier argent, A/ Trirème voguant à droite, R/ Aigle Légionnaire, neuvième légion, 3.55 gr, ø 17 mm, TTB à Superbe	80 / 150
72	Marc Antoine et Octave 41 av, denier argent, A/ Tête nue de Marc Antoine à droite, R/ Tête nue d'Octave à droite, 3.87 Gr, ø 20 mm, TTB	80 / 150
73	Roscia 64 av, Denier serratus argent, A/ Tête de Junon Sospita à droite, R/ Jeune femme nourrissant un serpent , 3.75 Gr, ø 17 mm, TTB à Superbe	60 / 100
74	Octave 63-27 av, denier argent, A/ Tête nue d'Octave à droite, R/ Massue, 3.56 Gr, ø 18 mm, TTB	60 / 100

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

Lot	Désignation	
75	Aemilia 62 av, denier argent, A/ Buste de la Concorde voilé, R/ Paul Émile debout à droite devant un trophée ; de l'autre côté, Persée, roi de Macédoine et ses deux fils , Superbe	50 / 80
76	Aemilia 58 av, denier argent, A/ Le Roi Aretas agenouillé à droite, tenant la bride de son chameau, R/ Jupiter dans un quadrigue, 3.73 Gr, ø 19 mm, TTB	40 / 60
77	Acilia 49 av, denier argent, A/ Tête de la Santé laurée à droite, R/ La Santé tenant un serpent , 3.39 Gr, ø 21 mm, TB à TTB	30 / 50
78	Papia 45 av, denier argent, A/ Tête de Junon Sospita à droite, R/ Louve à droite devant un brasier, 4.19 gr, ø 19 mm, Superbe	60 / 100
79	Vibia 42 av, denier argent, A/ Tête de Bacchus ou de Liber à droite, R/ Panthère sur un autel, 3.93 Gr, ø 18 mm, TTB	30 / 50
80	Auguste 27-14 av, quinaire argent, A/ Tête nue à droite, R/ La Victoire debout à gauche sur la ciste mystique, de laquelle sort de chaque côté un serpent, 1.82 Gr, ø 13 mm, TTB	80 / 150
81	Auguste 27-14 av, denier argent, A/ Tête laurée d'Auguste à gauche, R/ Astre à huit rais, enflammé, 2.84 Gr, ø 18 mm, TTB	60 / 100
82	Auguste, Caïus et Lucius 2 av - 4 ap, denier argent, A/ Tête laurée d'Auguste à droite, R/ Caius et Lucius césars debout de face, 3.82 Gr, ø 19 mm, TTB	30 / 50
83	Auguste 14 ap, Consécration de Tibère , as , A/ Tête radiée d'Auguste à gauche, R/ Autel, la Providence, 11.17 Gr, ø 27 mm, TB	30 / 50
84	Tibère 14 - 37 ap, as, A/ Tête nue de Tibère à gauche, R/ Livie voilée et drapée, assise à droite sur un trône, 10.99 Gr, ø 23 mm, TB à TTB	40 / 60
85	Drusus 13 - 23 ap, as, A/ Tête nue de Drusus césar à gauche, R/ SC, Pontife, revêtu de la deuxième puissance tribunitienne avec l'accord du Sénat, 10.41 Gr, ø 2 mm, TB à TTB	30 / 50
86	Caligula 37 - 41 ap, as , A/ Tête nue de Caligula à gauche, R/ Vesta voilée, assise à gauche, 10.73 Gr, ø 28 mm, TTB	80 / 150
87	Néron 54 - 68 ap, sesterce , A/ Tête laurée de Néron à droite, R/ Le Temple de Janus fermé, avec la porte à droite, 25.95 Gr, ø 34 mm, TB	50 / 80
88	Vespasien 69 - 79 ap, dupondius, A/ Tête radiée de Vespasien à gauche, R/ La Félicité debout à gauche, 13.28 Gr, ø 28 mm, TTB	60 / 80
89	Trajan 97 - 117 ap, sesterce , A/ Buste lauré de Trajan à droite, R/ Pont au-dessus d'une rivière à deux arches, 24.57 Gr, ø 34 mm, TB à TTB	80 / 150
90	Otacilia Severa 249 ap, sesterce , A/ Buste diadémé et drapé d'Otacilia Severa à droite, R/ La Pudeur voilée et drapée assise, 21.07 Gr, ø 30 mm, TTB	50 / 80
91	Carus 282 - 283 , Carin 282 - 285, ensemble de 2 antoniniens, TTB	30 / 50
92	Royaume de Maurétanie, Juba II et Cléopâtre 19 av - 6 ap, denier argent, A/ Tête diadémée de Juba II à droite, R/ Crocodile allant à gauche, 2 .93 Gr, ø 18 mm, TTB	80 / 150
93	Ensemble de 8 monnaies antiques , 7 en argent, dont 2 tetradrachmes imitations des Celtes du Danube, TB et TTB	100 / 200
94	Ensembles de 10 monnaies féodales en argent, TB et TTB	50 / 100
95	Philippe III le Hardi 1270 - 1285 , Gros Tournois argent, 4.11 Gr, ø 26 mm, Dp.202, TB	40 / 60
96	Louis XIV, 1/12° d'écu argent au buste juvénile, 1663 & Aix en Provence, 2.25 Gr, ø 19 mm, Gr. 115, petit paillage au revers, TTB à Superbe	60 / 80
97	Louis XIV, 1/10° d'écu argent du Béarn aux 3 couronnes, 1712 Pau, 2.96 Gr, ø 22 mm, Gr. 125a, TTB	60 / 80

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	
98	Louis XIV, 1/10° d'écu argent du Béarn aux 3 couronnes, 1712 Pau, 2.72 Gr, ø 22 mm, Gr. 125a, TB	50 / 70
99	Louis XVI, 1/20° écu argent au buste fort, 1783 A Paris, 1.46 Gr, ø 17 mm, Gr. 352, TB	40 / 60
100	Louis XVI, 1/2 écu argent 1791 A 2° semestre léopard point avant le A, 14.59 Gr, ø 32.5 mm, Gr. 355, Superbe	40 / 60
101	Napoléon Empereur, Demi-Franc argent An 13 A Paris, 2.50 Gr, ø 18 mm, G. 395, Superbe	50 / 80
	Bonaparte I <sup>e</sup> Consul et Napoléon Empereur, ensemble de 3 écus argent de 5 Francs, An 12 Q Perpignan, An 12 A Paris et 1806 BB	
102	Strasbourg, TTB	60 / 100
103	Suisse, concours de tir de Bern 5 Francs argent 1885, 25.00 Gr, ø 37 mm, KM 19, Superbe	40 / 60
104	Ensemble de 23 monnaies argent, divisionnaires Françaises du XVIII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> , TB dans l'ensemble	100 / 200
	Louis-Philippe, ensemble de 7 écus de 5 Francs argent, 1831 D Lyon tranche en creux, 1831 MA Marseille tranche en relief, 1833 L	
105	Bayonne , 1838 MA Marseille, 1840 K Bordeaux, 1845 BB Strasbourg, 1848 BB Strasbourg, TB dans l'ensemble	70 / 100
106	II <sup>e</sup> République, Louis Napoléon Bonaparte, Napoléon III, ensemble de 6 écus de 5 Francs argent , 1848 BB, 1849 A, 1849 BB, 1852 A, 1856 A, 1867 A, TB dans l'ensemble	60 / 90
107	Ensemble de 9 monnaies de 100 Francs argent, dont André Malraux, Superbes dans l'ensemble	50 / 80
108	Ensemble de 22 monnaies argent XX <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> siècle dont 5 Francs Eiffel, Mendès France, Semeuse 2001 , 10 Francs Victor Hugo, TTB , Superbes et Fleur de coin	50 / 80
109	Monaco, ensemble de 9 monnaies argent, Superbes et Fleur de coin	50 / 80
110	Italie et Vatican, ensemble de 28 monnaies argent du XVII <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> , TB et TTB	150 / 300
111	Important ensemble de 55 monnaies argent , XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> , TB à Fleur de coin	150 / 300
112	Ensemble de 42 monnaies dont 4 en argent, XVII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> , TB dans l'ensemble	150 / 300
113	Ensemble de 3 poids monétaires, TB	30 / 50
114	Ensemble de 11 jetons en argent, XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> , TTB et Superbes dans l'ensemble	90 / 150
115	Ensemble de 9 médailles argent, le petit module instruction publique avec trace de soudure	100 / 200
116	Ensemble de 7 médailles cuivre ø 41 mm, sans poinçon, dont Louis XIV Prise de Valence en Italie 1656, Louis XV Histoire métallique de Louis XIV poursuivie en sa mémoire, 1723 Paris, TTB et Superbes	100 / 200
117	Marine , ensemble de 7 médailles de grands modules, Superbe dans l'ensemble	50 / 100
118	Ensemble de 6 médailles pour l'afrique du Nord , Algérie, Maroc et Afrique, TTB et Superbes	50 / 80
119	Ensemble de 8 médailles XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> , TTB et Superbes	50 / 80
120	Italie, coffret contenant 3 médailles dont 2 en argent, commémoration du retour dans la ville de Mantoue des fresques de Pisanello, Superbe à Fleur de coin	50 / 80

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY  
Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

<u>Lot</u>	<u>Désignation</u>	
121	Ensemble de 28 médailles diverses , TTB et Superbes	50 / 80
122	Ensemble de 41 monnaies argent, 10 Francs Hercule X 15, 50 Francs Hercule X 1, 5 Francs Semeuse X 15, 2 Francs Semeuse X 1, 1 Franc Semeuse X 9, TTB et Superbes	200 / 300
123	Ensemble de 46 monnaies argent, 10 Francs Hercule X 6, 50 Francs Hercule X 3, 5 Francs Semeuse X 35, 2 Ecus de 5 Francs XIX°, TB, TTB et Superbes	200 / 300
124	Ensemble de plusieurs dizaines de monnaies, féodales, royales, poids monétaires, quelques unes en argent, B et TB	100 / 200
125	Ensemble de 2 classeurs contenant 23 pages de monnaies, quelques argent, TB à Superbe	30 / 50
126	Ensemble de 16 deniers et antoniniens argent romains, divers empereurs, dont Julia Mamaea, Alexandre Sévère, Géta, Elagabale, Gordien, Hadrien, Caracalla, Domitien ... TB et TTB	150 / 300
127	Ensemble de 9 monnaies argent, 4 écus de 5 Francs dont un Belge, 2 Francs Semeuse X 2, 1 Franc Semeuse X 1, 50 centimes X 2, TB et TTB	50 / 100
128	Un classeur comprenant 13 pages de monnaies, Françaises et étrangères, quelques argent, états divers	30 / 50
129	Pays bas , Provinces unies, 1 Ducaton argent (cavalier d'argent) 1792 Middelbourg, 32.70 Gr, ø 44 mm, Dav 1827, TTB à Superbe	80 / 150
130	Italie, Gouvernement provisoire , 5 Lire argent 1848 Milan, KM 21, patine médaillier, TTB à Superbe	50 / 80
131	Vatican, ensemble de 5 médailles dont 1 argent, Pie IX, Léon XII et Léon XIII, Superbes dans l'ensemble	100 / 150
132	Ensemble de 45 monnaies argent, 10 Francs Hercule X 18, 50 Francs Hercule X 5, 5 Francs Semeuse X 21, 1 écu de 5 Francs XIX° monté en bijoux, 1 Franc semeuse X 1, 2 pièces de 10 Mark, TB, TTB et Superbes	300 / 600
133	Un classeur comprenant 3 pages de monnaies, quelques argent, états divers	20 / 30
134	Ensemble de 18 monnaies et médailles dont 13 en argent, une est montée en bijoux, TB à Superbes	40 / 80
135	Ensemble de 12 monnaies dont 9 argent, 1 écu Espagnol XIX°, 20 Francs Turin X 2, 10 Francs Hercule X 1, 5 Francs Semeuse X 5, 3 monnaies diverses, TTB et Superbes	40 / 80
136	Ensemble de 141 pièces de 5 Francs argent Semeuse, Superbes dans l'ensemble	400 / 500
137	Ensemble de 15 monnaies dont 12 en argent, 1 écu de 5 Franc Napoléon I° 1811 A, 6 écus Espagnol XIX°, 6 monnaies diverses argent, une pièce de un escudo fausse, TB dans l'ensemble	80 / 150
138	Ensemble de 21 monnaies argent, 10 Francs Hercule X 7, 50 Francs Hercule X 8, 5 Francs Semeuse X 2, Ecus XIX° X 4, TTB et Superbes	200 / 400
139	Ensemble de 10 monnaies argent, 9 X 5 Francs semeuse, 1 X 10 Francs Hercule, 2 billet de banque	40 / 60
140	Ensemble de 24 médailles, jetons et monnaies dont 13 en argent, TB à Superbe	40 / 80
141	Ensemble de 13 pièces de 20 Francs argent 1933, TTB dans l'ensemble	60 / 100
142	Ensemble de 28 monnaies dont 15 en argent, 14 X 10 Francs Turin et une 20 Francs Turin, 13 monnaies diverses, TTB et Superbes	30 / 50
143	Une boite contenant plusieurs dizaines de monnaies diverses, états divers	10 / 20

# HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	
<b>144</b>	Ensemble de plusieurs dizaines de monnaies diverses, TB, TTB et Superbes	5 / 10
<b>145</b>	Ensemble de 5 médailles diverses et une monnaie romaine en bronze, TTB et Superbe	20 / 30
<b>146</b>	Ensemble de 7 médailles diverses dont une en coffret	30 / 50
<b>147</b>	Médaille argent de très grand module par Dammann, Paris à la société Hippique Française 1934, ø 90 mm, 313 Gr, poinçon argent, TTB à Superbe	150 / 250
<b>148</b>	Ensemble de 18 médailles sur la médecine essentiellement, TTB et Superbes	50 / 80
<b>149</b>	Ensemble de 17 médailles sur la médecine essentiellement, une est oxydée TB, TTB et Superbes	50 / 80
<b>150</b>	Ensemble de 21 médailles diverses, TTB et Superbe	50 / 80
<b>151</b>	Un grand plat en métal argenté offert et attribué, à Monsieur Jean Sadoul président de la ligue nationale de football, par l'association sportive Monaco football professionnel, le 1 <sup>er</sup> Mars 1989, le plat comporte les signatures de joueurs et dirigeants de l'ASM, ø 310 mm, Maître Orfèvre : Roux-Marquiand, au dos l'étiquette de l'orfèvrerie à Monaco	350 / 500
<b>152</b>	Ensemble de 8 médailles dont 4 attribuées à Jean Sadoul président de la ligue nationale de football, Superbes	50 / 80
<b>153</b>	Ensemble de 7 médailles, 6 médailles sur le football, dont 4 attribuées à Jean Sadoul président de la ligue nationale de football, Superbes	50 / 80